

Et aussi...

AMU : REPORT DE LA RENTRÉE ÉTUDIANTE À COMPTER DU 25 JANVIER

Cette nouvelle année mobilisera à nouveau toutes les capacités d'innovation et d'adaptation de la communauté universitaire. Au sein d'AMU (Aix-Marseille Université), l'envie est grande et les besoins sont urgents de pouvoir se retrouver en présentiel. Toutefois il faut encore rester prudents. Les chiffres de la situation sanitaire en effet ne sont pas favorables à une reprise classique en janvier. Hier, une réunion du Président d'AMU, des membres de la CPU et la DGESIP a fixé la date de reprise des cours en présentiel pour les étudiant(e)s de L1 - et ceux en fracture numérique - à la semaine du 20 janvier, si les conditions sanitaires le permettent. Et au 8 février pour l'ensemble des autres promotions étudiantes. Ainsi, les modalités de rentrée sont les suivantes pour les étudiants et personnels d'Aix-Marseille Université : - Jusqu'au 25 janvier pour les étudiant(e)s de première année de Licence, de DUT et PEIP1 (L1, DUT1, PEIP1) et jusqu'au 8 février pour les autres diplômés, le système instauré avant les congés reste en vigueur : les cours en amphithéâtres et travaux dirigés sont à distance, les travaux pratiques possibles en présentiel sous réserve d'autorisation, les évaluations des connaissances sont possibles en présentiel.

- Entre le 25 janvier et le 8 février, pour ces étudiants de L1/DUT1/PEIP1, les cours magistraux restent à distance pour les grandes promotions supérieures à 150 étudiants inscrits (sauf pour les étudiants en fracture numérique qui sont accueillis en salle). Les autres cours et activités pédagogiques peuvent avoir lieu en présentiel sous réserve de respecter les règles de distanciation et de réduire les flux étudiants (le principe de la mi-jauge est appliqué).

- Si la situation sanitaire le permet, à compter du 8 février tous les étudiant(e)s de tous diplômes, pourront recevoir toutes les activités pédagogiques de façon classique en présentiel, sous réserve du respect des règles de distanciation et d'application du principe de la mi-jauge d'occupation des salles. Concernant les personnels, le travail à distance s'appliquera également jusqu'au 23 janvier inclus.

MELENCHON VEUT QU'ON ACHÈTE DES VACCINS À LA RUSSIE OU LA CHINE. Le chef des Insoumis et candidat à la présidentielle a estimé hier que la France devait favoriser "les vaccins de type traditionnel", donc acheter "aux pays qui en produisent (Russie, Cuba, Chine)" et non se reposer sur le vaccin Pfizer-BioNTech actuellement utilisé. "La méthode des vaccins traditionnels a fait ses preuves quand elle est appliquée avec discernement et réalisme", écrit-il sur les réseaux sociaux. "Ces vaccins de type traditionnel donnent des hauts pourcentages de résultats positifs comme on les exigeait dans le passé", explique le député de Marseille.

Vaccins : la lenteur de la

Pilonné par l'opposition et mis sous pression par Emmanuel Macron, le gouvernement va

Déminage d'urgence contre pilonnage en règle. Alors que la France accuse un gros retard, par rapport à certains de ses voisins européens, dans la campagne de vaccination, la journée d'hier a ressemblé à une classique bataille rangée entre le gouvernement et l'opposition. Tout est parti d'un chiffre : 516, comme le nombre de personnes vaccinées dans l'Hexagone au 3 janvier, alors que l'Allemagne en comptait déjà 278 000 et le Royaume-Uni près d'un million. "On peut rater le démarrage d'une campagne, on peut se tromper au début, mais on n'a pas le droit de se tromper en permanence", peste le président LR de la Région Sud Renaud Muselier qui doit remettre une série de propositions au Premier ministre Jean Castex, ce matin à Toulon. Le député européen écologiste Yannick Jadot fustige lui le "fiasco" de la stratégie vaccinale française, mais aussi de l'industrie pharmaceutique hexagonale, dont le leader Sanofi ne devrait pas avoir mis au point de vaccin avant la fin 2021. "Notre pays est humilié", tempête le député LR des Alpes-Maritimes Éric Ciotti, en dénonçant "la Bérézina" de la stratégie française et en demandant à Olivier Véran "d'agir ou de partir".

Le ministre de la Santé est donc monté en première



Le ministre de la Santé, Olivier Véran, a revendiqué hier de "gérer les stocks en bon père de famille", lors d'une visite à l'Hôtel-Dieu à Paris. /PHOTO AFP

ligne depuis l'Hôtel-Dieu, hier après-midi à Paris pour assurer que "plusieurs milliers de personnes" avaient été vaccinées dans la journée, sans pouvoir donner de chiffre plus précis. Il a fait savoir qu'un million de doses de vaccin supplémentaires seraient livrées en France dès ce mercredi. "Ça va monter en puissance, et ça montera encore plus en puissance dans la journée de mercredi, jeudi et vendredi", promet-il. Les 27 centres de vaccinations actuels devraient également être "multipliés par quatre" d'ici la fin de semaine. "Il y aura donc une centaine d'hôpitaux qui offriront la vaccination à leurs soignants ainsi qu'aux soignants de ville. Ils seront donc à 1 000 vaccinations par jour", ajoute-t-il.

Un revirement politique qui fait suite au coup de poing frappé sur la table élyséenne, ce dimanche. Emmanuel Macron qui avait déjà évoqué une "lenteur injustifiée" lors de ses vœux du 31 décembre aurait demandé à "changer vite et fort" le rythme des vaccinations. Il a présidé hier une "réunion de suivi" en urgence, alors que se mettait en place un comité de 35 citoyens tirés au sort. Ce que l'opposition, paraphrasant De Gaulle, s'est empressée de qualifier de "comité Théodule".

François TONNEAU

La distribution des doses imminente en Paca

Une feuille de route devrait être établie sous 48 h. 60 000 personnes fragiles concernées

Il court, il court le vaccin. Il est passé par ici, il repassera par là... On pourrait entonner le refrain si le sujet n'était pas aussi grave. Le vaccin était annoncé pour ce lundi en Paca. Hier, on en a parlé, on l'a cherché, on l'a désiré mais on ne l'a pas trouvé, même pas dans le milieu hospitalier, jusqu'au moment où Philippe De Mester, le directeur de l'ARS, a annoncé qu'il était en partie disponible (voir ci-dessous). "Vous savez, expliquait une infirmière, c'est le retour des vacances. Il faut attendre que tout se mette en place." Mais bonne nouvelle (pour ceux qui souhaitent l'injection), les premières doses du vaccin BioNTech/Pfizer seraient bien là, à l'AP-HM, établissement pivot en Paca. Elles seraient stockées dans un congélateur spécifique, sous l'étroite surveillance de l'ARS. Des vaccins multidoses (cinq doses actuellement), ce qui signifie que,

une fois le produit ouvert, il doit être injecté dans les cinq heures et à cinq personnes qui recevront une seconde injection au bout de 21 jours. Pour ce méga transfert de vaccin, des frigos supplémentaires doivent être fournis. Pas d'inquiétude du côté de l'AP-HM, rompu à ce genre d'exercice, les pharmacies hospitalières ayant l'habitude de conserver des échantillons de médicaments utilisés pour des essais cliniques.

Les premiers vaccins disponibles, une feuille de route doit être établie sous 48 heures. Comme prévu, 800 Ehpad et unités de soins de longue durée seront concernés en Paca, soit 60 000 personnes (ainsi que les soignants de plus de 50 ans), sur un million en France. En France où évidemment la polémique ne désempale pas, de nombreux élus estimant que l'approvisionnement en vaccin est beaucoup trop long. Hier, Jean Rottner, le président de la région Grand-Est a même parlé de "scandale d'État". La contestation s'appuie sur les

C'est l'APHM qui pilote les opérations de Marseille où de nouveaux frigos sont annoncés.

protocoles utilisés dans des pays voisins comme l'Allemagne ou le Royaume-Uni qui, en fin de semaine, avaient vacciné, respectivement, 238 000 et un million de personnes. Contre 500 ici. Mais les détracteurs de la stratégie à la française, qui se veut plus prudente, oublient de préciser que ces pays sont en rupture de stocks. Autre bonne nouvelle pour les uns et les autres, le deuxième fournisseur devrait entrer en piste. La société américaine Moderna, dirigée par le Marseillais Stéphane Bancel, est dans les starting-blocks (lire par ailleurs). Reste à savoir combien de Provençaux le vaccin séduira-t-il ? Sur le plan national, une majorité de Français est plutôt frileuse même si beaucoup ne sont pas encore

décidés. Une chose est sûre, le virus se maintient à un niveau élevé de contamination avec plus de 19 000 personnes positives au tout début du mois (près de 1 600 en Paca avec un taux d'incidence de 220 contre 136 en France). On est loin des 60 000 contaminés de novembre. Mais les fêtards de Noël et de la St-Sylvestre n'ont pas encore été comptabilisés. Et le rassemblement des joyeux évangélistes de Mulhouse, qui avaient créé un "foyer d'incendie" en février, est encore dans toutes les mémoires. À noter enfin que, comme prévu, la campagne de vaccination s'étalera sur six mois, avec une deuxième étape en février. 15 millions de personnes devraient alors être concernées, puis toute la population. 70 millions de doses auront coulé, cet été, dans les veines des Français qui pourront reprendre le chemin du Club Med, Ibiza, Marrakech, Dubaï, des vacances quoi. Enfin peut-être...

Jean-Jacques FIORITO

LE CALENDRIER DE VACCINATION

Philippe De Mester : "Nice d'abord, Marseille et Avignon ensuite"

À l'occasion d'une conférence de presse, hier à Marseille, Philippe De Mester, directeur de l'ARS, a fait le point sur la livraison du vaccin : "Les choses sont en train de se mettre en place. Les livraisons interviennent dans la région à partir d'aujourd'hui (NDLR : hier). On va pouvoir embrayer sur la vaccination. Nous avons identifié les établissements qui sont prêts car, comme vous le savez, il faut recueillir les consentements. Il y a toute une série d'établissements qui sont préparés et où on va pouvoir commencer à vacciner dès mardi puis tout au long de la semaine. On va aussi mettre en place des centres de vaccination pour les personnels de santé.

Ces vaccinations pour les soignants ont commencé aujourd'hui à Nice (NDLR : 5 000 doses sont déjà arrivées). À partir de ce mardi, viendra le tour de Marseille puis après-demain Toulon, Gap, Avignon... Dès lors, tous les personnels de santé hospitaliers, mais aussi le personnel de la ville pourront bénéficier de cette vaccination. Sur la région, cela va représenter plusieurs dizaines de milliers de doses."

Les pharmacies sont-elles aussi en première ligne ? "Non, pas pour l'instant, ajoute le directeur de l'ARS. Pour l'heure, on est sur les centres de vaccination. Et on va aussi créer des centres secondaires très rapidement

en milieu hospitalier, pour commencer. Ensuite on verra avec la médecine de ville pour en ouvrir d'autres, à destination des professionnels de santé au sens large du terme, médecins, infirmiers, aides-soignants, brancardiers... Chaque personne vaccinée doit faire l'objet, au préalable, d'une visite médicale. Ensuite, le médecin qui a prescrit et autorisé la vaccination est chargé de suivre la personne vaccinée et de faire remonter toute éventuelle difficulté qui surviendrait. Tout un système de vigilance et de remontée d'information est déjà en place."

G.L.

"Les professionnels de santé doivent tous être prioritaires"

"Macron dit beaucoup de conneries mais là, je suis ravi, je vais pouvoir me faire vacciner lundi!". Au soir du réveillon, après l'intervention du chef de l'État, ce médecin hospitalier marseillais, la cinquantaine légèrement passée, envisageait la nouvelle année avec plus de légèreté. Il fait partie des 30% des personnels des hôpitaux phocéens volontaires pour recevoir le vaccin. Pas si simple. "Finalement, on nous a juste annoncé (hier, lundi) un calendrier à venir dans les 48 heures, qui commencerait par les Ehpad et leurs soignants. On n'est pas rendus..."

Du côté des hôpitaux Laveran ou Saint-Joseph, la question de la vaccination était dans toutes les discussions mais sans éléments concrets. "On essaie de s'organiser mais pour l'instant, nous n'avons pas d'informations précises. Cela va bien finir par redescendre jusqu'à

nous...", glissait-on du côté de l'hôpital militaire.

Entre les (effets d') annonces et la mise en pratique, il y a comme un... décalage. Pour contrer cette campagne de vaccination partie sur "un rythme de promenade en famille", le chef de l'État avait pourtant poussé un coup de gueule ce week-end. Et élargi le cercle des publics prioritaires : en plus des pensionnaires des Ehpad, les professionnels de santé de plus de 50 ans devaient avoir dès hier accès à la vaccination.

"Il y a des choses qu'on ne comprend pas bien et cela ouvre la voie à pas mal de fantasmes, explique un généraliste des Alpes-Maritimes. Si comme le dit le ministre, la France reçoit 500 000 doses par semaine, comment est-ce possible qu'il n'y ait eu que 500 personnes de vaccinées depuis ! Avec ce qu'on a vécu avec les masques, on se demande si on ne manque pas de

doses..."

"Nous, on ne manque pas d'idées, ni de propositions pour accélérer le rythme, mais vu comme c'est parti, on ne va pas aller bien loin, s'inquiète le Dr Laurent Saccomano, président de l'Union régionale des professionnels de santé médecins libéraux (URPS ML Paca). Aujourd'hui, on en est encore à préparer le recueil du consentement et la vaccination dans les Ehpad. Des réunions avec les délégations départementales de l'ARS sont prévues cette semaine : j'espère qu'elles feront avancer les choses."

47% des médecins ont plus de 55 ans

L'URPS plaide pour que les professionnels de santé soient au cœur du dispositif. Dans tous les sens du terme. "De plus en plus de Français sont sceptiques alors que de nombreux professionnels de santé sont

prêts à se faire vacciner, précise le Dr Saccomano. Ils sont prêts à donner l'impulsion. Prioriser les plus de 50 ans est parfaitement critiquable. Tous les professionnels de santé devraient être prioritaires. Ils sont au contact de personnes fragiles avec des maladies chroniques."

Si on se limite à la démographie médicale, les plus de 50 ans sont légion : 47% des médecins ont 55 ans ou plus et 30% ont 60 ans ou plus, selon une étude de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees). Dès samedi dernier, une petite centaine de soignants de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) ont reçu une première dose. Le CHU de Nice a annoncé, hier de son côté, la vaccination des 54 premiers professionnels de plus de 50 ans ou risquant de développer des formes graves.

A.D.

CHIFFRES DU JOUR

Les hospitalisations pour Covid-19 ont continué d'augmenter au cours des dernières 24 heures, et 380 patients sont décédés, selon les chiffres publiés hier par Santé publique France. Le nombre de patients Covid hospitalisés s'élève à 24 962 - soit 182 de plus que dimanche -, au plus haut depuis le 21 décembre. Le nombre de malades en réanimation est quasiment stable, à 2 657, contre 2 665 la veille, et 246 nouvelles admissions. Quelque 4 022 cas confirmés du Covid-19 ont été enregistrés hier, contre 12 489 dimanche, les chiffres de début de semaine marquant toujours un creux car moins de tests sont réalisés le week-end. Le taux de positivité est stable par rapport à dimanche, à 5,2%, après plusieurs jours de hausse.

France crée la tempête

accélérer la campagne dès ce mercredi. Dans la région, collectivités et soignants s'impatientent

LES POLITIQUES DANS LA RÉGION

"Pas le droit de se tromper en permanence"

En signant avec Jean Castex, ce matin à Toulon, un contrat de 5,1 milliards d'euros entre l'État et la Région Sud, Renaud Muselier en profitera pour parler vaccins. Le président LR de Provence Alpes Côte d'Azur, également patron des Régions de France (ARF) remettra au Premier ministre une série de propositions pour "participer à l'accélération de la campagne de vaccination, être un soutien logistique de proximité, opérationnel. Je mesure pleinement les difficultés de l'État, s'agace Renaud Muselier. Mais nous avons fait plusieurs courriers au gouvernement pour lui proposer notre aide, restés sans réponse. Ils peuvent rater le démarrage de leur campagne, mais ils n'ont pas le droit de se tromper en permanence. Nous leur tendons la main".

Alors qu'il n'avait pas eu connaissance, hier soir, du

nombre de doses de vaccins envoyées aux hôpitaux de Marseille (AP-HM), "il y en aurait 8000 mais nous ne savons pas précisément, ce qui est quand même croquignolesque", le président de la Région ne se "pose pas en ennemi du gouvernement. Mais ce serait bien de tra-

"Nous mettons à disposition tous les moyens matériels de nos collectivités."

vailler ensemble".

Dans la région, seul Christian Estrosi, maire de Nice où la situation sanitaire s'est révélée plus préoccupante qu'ailleurs en France autour de Noël, a pu obtenir 5 000 doses la semaine dernière et a commencé une cam-



Renaud Muselier, président LR de la Région et Martine Vassal, présidente LR du Département 13 et de la Métropole. / PH. D.R. ET R.G.

pagne de vaccination. "Tous les personnels hospitaliers de plus de 50 ans, tous métiers confondus et les professionnels à risque de forme grave de Covid 19 sans distinction d'âge du CHU de Nice peuvent se faire vacciner. Une étape indispensable pour les pro-

téger et venir à bout du virus", assurait-il hier.

Dès ce mardi, plusieurs établissements "témoins" de la région, choisis parmi les quelque 800 Ehpad, recevront à leur tour des vaccins à injecter en deux prises à leurs patients volon-

naires, ainsi qu'aux personnels soignants.

Dans les Bouches-du-Rhône, la présidente LR du Département et de la Métropole Aix-Marseille se dit prête à "mettre à disposition les moyens matériels dont disposent les deux collectivités. Il s'agit notamment, précise Martine Vassal, de sites pouvant servir de centres de vaccination au plus près des habitants ou de structures dont l'activation pourrait s'avérer déterminante pour informer toutes les personnes désirant se faire vacciner, à commencer par les plus âgées".

Même état d'esprit du côté de la mairie de Marseille, où le nouveau maire PS Benoît Payan s'inquiète de la lenteur de la campagne. "On mettra tous les moyens de la mairie de Marseille pour que tous les habitants soient vaccinés dans de bonnes conditions".

François TONNEAU

Le vaccin Moderna en attente

L'Agence européenne des médicaments (EMA) a annoncé qu'elle ne se prononcerait finalement pas hier soir sur l'autorisation du vaccin Moderna contre le coronavirus, et ses discussions reprendront plus tard dans la semaine.

"Les discussions de l'EMA sur le vaccin Moderna contre le Covid-19 ne seront pas terminées ce soir. Elles continueront mercredi", a indiqué dans un communiqué en début de soirée le régulateur européen, basé à Amsterdam. Sous pression des pays européens pour autoriser le Moderna dès que possible, l'EMA avait avancé du 12 janvier à mercredi, puis de mercredi à lundi une réunion de son Comité des médicaments à usage humain (CHMP), laissant entrevoir la possibilité d'une décision dans la journée.

"Il n'y aura pas de nouvelle communication de l'EMA" hier soir, a ajouté le régulateur.

L'EMA a autorisé le 21 décembre le vaccin contre le Covid-19 Pfizer/BioNTech, pour lequel la Commission européenne a aussitôt donné son feu vert et qui reste à ce jour le seul vaccin autorisé en Europe. Elle doit désormais se prononcer sur celui de Moderna. Celui-ci se prend en deux doses, à quelques semaines d'intervalle, comme le vaccin Pfizer/BioNTech. Mais la formule de Moderna peut être conservée à -20°C, et non -70°C comme pour le remède de Pfizer, qui a forcé le groupe à développer des containers spécifiques pour le transport.

L'Agence américaine des médicaments (FDA) avait annoncé le 18 décembre qu'elle avait accordé à ce laboratoire américain une autorisation d'urgence, une semaine après en avoir fait de même avec celui de Pfizer et BioNTech. Malgré des vaccinations lancées le 27 décembre dans plusieurs pays d'Europe avec le vaccin Pfizer-BioNTech, ces campagnes avancent plus lentement qu'aux États-Unis, en Grande-Bretagne ou en Israël.

"Il est évident qu'un effort aussi complexe rencontre toujours des difficultés", a prévenu un porte-parole de la Commission européenne.

Grande campagne de détection au lycée

À l'initiative du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur qui en est l'autorité gestionnaire, une campagne de détection du Covid-19 a été lancée hier dans les lycées de la région. En janvier, les élèves de quatorze établissements volontaires se verront ainsi proposer un dépistage gratuit du coronavirus (avec accord parental préalable pour les mineurs) durant leur journée de cours.

L'opération a été lancée hier au lycée professionnel Ampère, dans le 10^e arrondissement de Marseille. "Il ne s'agit pas de stigmatiser telle ou telle partie de la population, ni de monter les vieux contre les jeunes ou les jeunes contre les vieux, précise Renaud Muselier, le président de Région. Simplement, on sait qu'au sortir des vacances de Noël, il y a forcément eu du brassage, des rendez-vous familiaux, des fêtes. Il est donc important de savoir où en est l'épidémie."

Pour Philippe De Mester, directeur général de l'Agence régionale de santé (ARS), "ce genre d'opérations permet d'anticiper, de mieux traiter d'éventuels foyers de contamination et donc d'éviter toute propagation en milieu scolaire."



La Région, en partenariat avec l'ARS et l'académie, a lancé une campagne de tests dans les lycées et universités. / PHOTO D. ROSSI

Concrètement, une salle du lycée Ampère avait été divisée en quatre zones: inscription à l'entrée; dépistage lui-même via des tests antigéniques; attente des résultats (qui arrivent en une quinzaine de minutes); annonce du résultat par une infirmière.

Parmi les premiers lycéens volontaires, Alexandre, élève de se-

conde pro système numérique. Promis juré, il n'est "pas sorti pendant toutes les vacances, mon seul déplacement, c'est quand mon père m'a emmené chez mes grands-parents". Ce qui ne l'a pas dissuadé de se faire tester. Résultat de cette première expérience du coton-tige dans la fosse nasale: "On ne peut pas dire que ça fait mal

mais ça gratte horriblement."

Selon un responsable de l'association de secouristes La Croix Blanche, missionnée par le conseil régional pour porter la campagne de dépistage, sur les cinquante lycéens (sur 615 élèves) d'Ampère testés hier dans la première moitié de journée, aucun ne s'était avéré positif au Covid.

500 000 auto-tests en attente

"Le lycée est, certes, un lieu de brassage, explique Bernard Beignier, recteur d'académie. Mais c'est aussi un lieu où l'on prend beaucoup plus de précautions qu'ailleurs."

La Région a acheté 25 000 tests antigéniques pour cette campagne menée dans les lycées mais aussi dans plusieurs sites universitaires, qui devrait se poursuivre jusqu'au mois de février. Par ailleurs, le conseil régional a également passé commande de 500 000 auto-tests salivaires. "Les premiers échantillons sont déjà dans mon bureau, confie Renaud Muselier. Mais tant qu'on n'a pas le feu vert du ministère de la Santé, on ne peut pas les distribuer."

G.L.

Le variant britannique détecté en Corse

Un cas de contamination au variant britannique du virus responsable du Covid-19 a été détecté en Corse sur une personne qui rentrait de Londres, a indiqué hier la directrice de l'Agence régionale de santé de Corse. "La politique de tests à l'arrivée en Corse a notamment permis d'identifier un voyageur venant de Londres sur lequel on a identifié le variant britannique", a déclaré Marie-Hélène Lecenne lors d'une conférence de presse en préfecture à Ajaccio. Interrogée pour savoir s'il s'agissait d'un ressortissant britannique, elle a répondu par la négative et précisé que la personne était isolée à son domicile. "On a détecté un seul voyageur et on a déployé le protocole habituel d'isolement et de procédure de recherche des cas contacts", a-t-elle ajouté, précisant qu'aucun cas contact n'avait été identifié dans l'île.

Un premier cas du variant identifié au Royaume-Uni en décembre avait été confirmé en France le 25 décembre, à Tours, sur un Français arrivé de Londres quelques jours auparavant. Le variant britannique, baptisé "VOC 202012/01", a été détecté le 30 décembre chez une deuxième personne qui avait séjourné également au Royaume-Uni,

avait indiqué la semaine dernière Santé Publique France, sans préciser dans quelle région.

La présentation d'un justificatif de test négatif réalisé dans les 72 heures précédant le voyage a été rendu obligatoire pour toute personne entrant en Corse entre le 19 décembre et le 8 janvier: sur les 58 000 contrôles effec-



58 000 contrôles de tests ont été effectués depuis le 19 décembre.

/ PHOTO PATRICK SECCHI

tués depuis la mise en place de cette mesure, "750 personnes n'ont pas été en mesure de justifier d'un test et ont donc été testées à l'arrivée", a précisé le préfet de Corse, Pascal Le-large. Seules 39 personnes, qui "ont tenté de resquiller", ont été verbalisées, s'est félicité le préfet, jugeant que ce résultat "inespéré" était le signe d'"un grand succès" pour cette mesure justifiée par un taux d'incidence du virus nettement inférieur dans l'île que sur le continent.

Le taux d'incidence de la maladie est néanmoins en augmentation du fait "de l'effet fête", a précisé Mme Lecenne. Il est passé de 42 cas positifs pour 100 000 personnes la semaine de Noël à 63 la semaine dernière, au-dessus du seuil d'alerte fixé à 50, selon des résultats communiqués par l'ARS mais non consolidés.

Du côté des vaccins, les 1 950 premières doses doivent arriver demain au centre hospitalier de Bastia. D'autres doses sont attendues lundi prochain à Ajaccio et un second type d'approvisionnement directement vers les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) débute jeudi.

ROYAUME-UNI

Le Mexique prêt à accueillir Assange

Le Mexique a offert l'asile politique au fondateur de WikiLeaks, l'Australien Julian Assange, 49 ans, après que la justice britannique a refusé son extradition hier vers les États-Unis qui le réclament pour la publication de centaines de milliers de documents confidentiels. "Je vais demander au ministre des Affaires étrangères de prendre les dispositions nécessaires afin de solliciter auprès du gouvernement britannique la libération de M. Assange et pour que le Mexique lui offre l'asile politique", a déclaré le président mexicain Andres Manuel Lopez Obrador.

À Washington, le ministère américain de la Justice s'est quant à lui dit "extrêmement déçu" par le refus de la justice britannique d'extrader le fondateur de WikiLeaks. "Nous continuerons à demander l'extradition de M. Assange vers les États-Unis", ont ajouté les autorités américaines.

Assange reste dans l'immédiat détenu dans une prison de haute sécurité de Londres, avant une audience demain pour examiner une demande de mise en liberté.



L'Australien risque aux États-Unis 175 ans de prison. / PHOTO AFP

Le chiffre

3 Le Niger a décrété trois jours de deuil national et va renforcer le dispositif sécuritaire dans la zone proche de la frontière malienne après l'attaque djihadiste samedi qui a fait 100 morts, a affirmé le ministre nigérien de l'Intérieur, Alkache Alhada.

ROYAUME-UNI

Johnson reconfine l'Angleterre

Confronté à la propagation alarmante du nouveau variant du coronavirus plus contagieux et au risque de submersion du système de santé, le Premier ministre britannique Boris Johnson a annoncé hier soir le reconfinement de l'Angleterre jusqu'à la mi-février. Le plus haut niveau de restrictions imposé à près de 80% de la population anglaise n'a pas suffi à enrayer la propagation du nouveau variant, 50 à 70% plus contagieux selon les scientifiques britanniques, a souligné le chef du gouvernement conservateur lors d'une allocution télévisée. Dans les hôpitaux anglais, le nombre de patients atteints par le virus, près de 27 000 a "augmenté de près d'un tiers" en une semaine et dépasse de 40% le plus haut du pic de la première vague, a-t-il souligné.